





Toute l'administration s'engage!

Je paye ma taxe sur demarches-plaisance.gouv.fr

Le portail vous permet de :

1 - Vérifier et modifier vos coordonnées personnelles (adresses postales et mail)

2 - Payer votre taxe annuelle en un clic

3 - Télécharger au moment de payer votre justificatif pour le taux Corse



www.mer.gouv.fr

UNE TAXE AFFECTÉE AUX POLITIQUES PUBLIQUES MARITIMES ET A LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE :



750 sites **214 692** hectares préservés



9 030 bénévoles7 800 interventions28 000 personnessecourues



74% des déchets issus de la déconstruction des bateaux confiés à l'APER sont valorisés **6 032** déconstructions réalisées



16 ports **Odyssea** 1ère « Charte Mondiale du Tourisme Bleu Durable »